COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Manche

Accusé de réception en préfecture
050-215005398-20231113-DCM2023-52-DE
Date de télétransmission : 14/11/2023
Date de réception préfecture : 14/11/2023

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation :
07/11/2023

Date d'affichage :
07/11/2023

Nombre de conseillers :
Elus : 19
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

Séance du 13 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize du mois de novembre, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Etaient présents :
BILLET Anne, CABART Ludovic, DENIS Daniel, DUBOST Jean-François GUERARD Roland, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PAPON Anne-Laure, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :
COSTARD Charlotte, (pouvoir donné à PAPON Anne-Laure), DUPLESSIS Sophie (pouvoir donné à DENIS Daniel), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LARONCHE Ludovic, LEBIGOT Elodie (pouvoir donné à LE BARON Stéphane).

Secrétaire de séance : PAPON Anne-Laure

Délibération n°2023-52 : Demande de subvention au profit de l'association Bébéquilts

L'association Bébéquilts en Normandie confectionne et distribue des couvertures pour les grands prématurés hospitalisés en Normandie. Cette subvention aidera l'association à l'achat de fournitures nécessaires.

Ces couvertures d'un format de 70cm x 70cm sont destinées à être posées sur la couveuse de ces bébés. Elles sont réalisées avec des tissus colorés afin de stimuler les bébés en journée. Le soir, elles sont retournées sur la couveuse pour proposer des couleurs apaisantes.

Ces couvertures sont prévues pour être gardées par l'enfant lorsqu'il quittera l'hôpital. Elles sont très appréciées par les parents et le personnel soignant.

Vu l'avis favorable de la commission d'attribution des subventions du 4 octobre 2023 et de la commission finances du 10 novembre 2023,

L'assemblée, à l'unanimité :

- ACCORDE à l'association Bébéquilts une subvention de 200 euros pour la confection de couvertures pour les grands prématurés hospitalisés en Normandie.

Extrait certifié conforme,
A Saint-Pierre-Église, le 13 novembre 2023.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-PIERRE-ÉGLISE (Manche)

Daniel DENIS